



www.onem.cd

DIRECTION GENERALE

DECLARATION ANNUELLE DE LA SITUATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE Exercice 2025

***Article 218 du Code du Travail et arrêté Ministériel n° CAB.MIN/ETPS/CNM/NTA-
MKH/JBI/087/02/2023 Du 24/02/2023***



31 Personnel Permanent au 1^{er} Janvier année en cours (n) :Personnel Permanent au 1^{er} Janvier année précédente (n-1) :Personnel Permanent au 1^{er} Janvier année précédente (n-2) :Personnel Non Permanent : **Journalier**Effectif Maximum:

--	--	--	--

 au

--	--	--	--

--	--	--	--

 au

--	--	--	--

Effectif Maximum:

32

TemporaireEffectif Maximum:

--	--	--	--

 au

--	--	--	--

Effectif Maximum:

--	--	--	--

 au

--	--	--	--

ConsultantEffectif Maximum:

--	--	--	--

Effectif Maximum:

--	--	--	--

 au

--	--	--	--

--	--	--	--

 au

au			
-----------	--	--	--

33 **Saisonnier**Effectif Maximum

--	--	--	--

 au

--	--	--	--

Effectif Maximum

--	--	--	--

 au

--	--	--	--

III MASSE SALARIALE BRUTE AU 1^{er} JANVIER 2024

34	NATIONALITES	CONGOLAISE	ETRANGERE	TOTAUX
35	Catégorie I			
36	Catégorie II			
37	Catégorie III			
38	Catégorie IV			
39	Catégorie V			
40	Agent de maitrise			
41	Cadres de Collaboration			
42	Cadre de Direction			
43	Hors cadres			
44	Totaux			
45	DUREE HEBDOMADAIRE MOYENNE DU TRAVAIL			
46	AU 1 ^{er} Janvier :			
	AU 1 ^{er} Janvier de l'année peecedente :			

IV	BESOIN EN MAIN D'ŒUVRE				
	CATEGORIE PROFESSIONNELLES	HOMME	FEMME	TOTAL	
47	Catégorie I				
48	Catégorie II				
49	Catégorie III				
50	Catégorie IV				
51	Catégorie V				
52	Agent de maîtrise				
53	Cadres de Collaboration				
54	Cadre de Direction				
55	Hors cadres				
56	Totaux				
57	Précisez la nature de vos besoins				
58	Professions	Niveau Professionnel			Nombre
59					
60					
61					
V	BESOIN DE FORMATION				
62	Prévoyez-vous des besoins en formation ? Oui ☐ Non ☐ Si oui, pensez-vous les satisfaire par : Ajouter ici la question inter-entreprises				Centre d'entreprise I.N.P.P Autre Organisme de formation

Note : **Journalier** : Personne engagée au jour le jour pour une durée de 22 jours

Saisonnier : Personne engagée lié à l'ouvrage pour une durée de 2 ans

Temporaire : Personne engagée à durée déterminée

Consultant : Personne engagée pour une prestation intellectuelle à durée déterminé

	Profession	Niveau Professionnel actuel	Niveau à atteindre	H	F	Total	
63							
Souhaitez-vous la création d'un centre de formation inter-entreprises ? Oui ☐ Non ☐							
64	PERSONNEL EN COURS DE FORMATION						
65	FORMEZ- VOUS DES APPRENTIS Oui ☐ , combien par an : Non ☐						
66	Si Oui, indiquez les renseignements suivants :						
67	Profession	Niveau de départ(Scolaire)	Durée	Niveau final	H	F	T
68							
69	Assurez- vous la formation et/ou le perfectionnement professionnel de votre personnel Oui ☐ , combien par an : Non ☐						
70	Si Oui, indiquez les renseignements suivants :						
71	Profession	Formation	Perfectionnement	Dans l'entreprise	Au Congo	A l'étranger	
SIGNATURE DU DECLARANT							
Fait à..... le							

Nota : A adresser à la Direction de l'Emploi pour Kinshasa ou à la Division Provinciale de l'Emploi et du Travail du ressort en 2 exemplaires et à la Direction Provinciale de l'Office National de l'Emploi du ressort en 1 exemplaire et un exemplaire conservé par le déclarant dument réceptionnés.

Vu pour être annexé à arrêté Ministériel n° CAB.MIN/ETPS/CNM/NTA-MKH/JBI/087/02/2023 de 24/02/2023 déterminants les différentes déclarations.

Page 4 -4

